

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Sauvegarde du patrimoine religieux: «J'espère que d'autres villes s'inspireront de Saint-Hyacinthe»

Québec, le 15 octobre 2019 — Lors d'une déclaration de députée à l'Assemblée nationale, Chantal Soucy a souligné le leadership exemplaire de la ville de Saint-Hyacinthe en matière de préservation du patrimoine religieux.

Plusieurs établissements de nature religieuse ont été achetés par la ville pour leur donner une nouvelle vocation culturelle: Couvent de la métairie, Monastère et chapelle du Précieux-Sang, Église Notre-Dame-du-Rosaire et Boisé du Séminaire.

«Le patrimoine religieux fait partie intégrante de l'histoire de la nation québécoise. Il est important de redoubler d'efforts et de créativité pour le préserver. Les nombreux projets entrepris en ce sens par la Ville de Saint-Hyacinthe méritaient d'être soulignés à l'Assemblée nationale. J'espère que d'autres villes et municipalités au Québec s'inspireront de Saint-Hyacinthe », souligne la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy.

Saint-Hyacinthe est devenu un modèle pour tout le Québec. Le journal La Presse l'a même surnommée : «La ville bénie de la préservation». Bravo à la ville de Saint-Hyacinthe et longue vie au patrimoine religieux!

Pour visionner la déclaration de députée : <https://www.youtube.com/watch?v=ODoLL-uZZVw>

Pour lire l'article de Marc Tisson dans la Presse : http://plus.lapresse.ca/screens/1083bb91-5b4c-4693-8aeb-bada46b3cdfc_7C_0.html



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Communiqué de presse

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

450 773-0550

genevieve.lemay@assnat.qc.ca